

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE GRANBY

Règlement numéro 1200-2023 modifiant le Règlement numéro 1885-1990 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin d'interdire certains stationnements sur la rue Laurier dont le stationnement en tout temps en face du CHSLD Leclerc et le stationnement sauf pour les véhicules scolaires de 7 h à 17 h du lundi au vendredi pour toute l'année en face de l'école Saint-Joseph

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné le 23 janvier 2023;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été déposé le 23 janvier 2023, le tout conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

LE 6 février 2023, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le règlement numéro 1885-1990 est modifié à l'article 45.1 par le remplacement du plan de l'annexe « I » intitulée « Stationnement sur rue – Secteur du centre hospitalier » par un nouveau plan afin d'interdire le stationnement en tout temps en face du CHSLD Leclerc et d'interdire le stationnement sauf pour les véhicules scolaires de 7 h à 17 h du lundi au vendredi pour toute l'année en face de l'école Saint-Joseph, le tout tel que représenté à l'annexe « 1 » du présent règlement.
3. Le règlement numéro 1885-1990 n'est pas autrement modifié.
4. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Julie Bourdon, présidente de la séance

M^e Joannie Meunier, assistante-greffière

Granby, ce 6 février 2023.

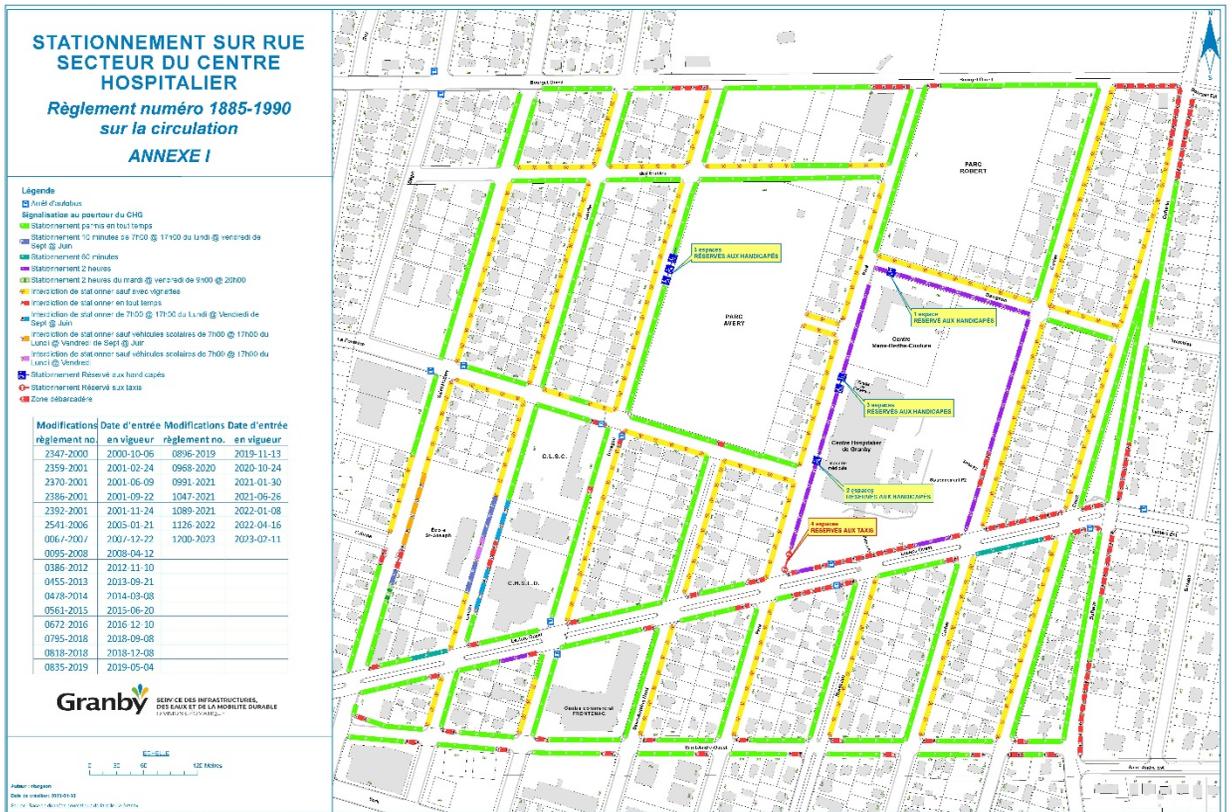
Julie Bourdon, mairesse

M^e Joannie Meunier, assistante-greffière

ANNEXE « 1 »

Règlement numéro 1200-2023 modifiant le Règlement numéro 1885-1990 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin d'interdire certains stationnements sur la rue Laurier dont le stationnement en tout temps en face du CHSLD Leclerc et le stationnement sauf pour les véhicules scolaires de 7 h à 17 h du lundi au vendredi pour toute l'année en face de l'école Saint-Joseph

Remplacer le plan de l'annexe « I » (Stationnement sur rue – Secteur du centre hospitalier) comme suit :



Julie Bourdon, présidente de la séance

M^e Joannie Meunier, assistante-greffière

Granby, ce 6 février 2023.

Julie Bourdon, mairesse

M^e Joannie Meunier, assistante-greffière